

Sport scolaire La ronde de l'USEP passera par Villeréal

Pour la 23^{ème} année consécutive, l'USEP, l'union sportive de l'enseignement primaire de Lot- et-Garonne organise sa *Ronde Cyclotouriste*, du mardi 20 au samedi 24 juin 2017. Deux cents enfants, âgés de 8 à 11 ans, accompagnés d'une soixantaine d'adultes, parents, enseignants, volontaires, tous bénévoles, vont parcourir à vélo les routes de notre département.

L'arrivée de la première étape aura lieu place de la halle le mardi 20 juin entre 16h15 et 16h45, avec un goûter sous la halle offert à tous les participants.

Le parcours, ce premier jour, va conduire les cyclistes de Saint-Vite à Villeréal, en passant par Fumel, Blanquefort-sur-Briolance, Lacapelle-Biron, Biron, Saint-Martin de Villeréal et Villeréal.

Le lendemain, les cyclistes repartiront de Villeréal à 9h pour la deuxième étape, qui les mènera à Rives, Doudrac, Ferrensac, Castillonès, Douzains, Lauzun et Miramont.

Si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à venir les encourager à l'arrivée comme au départ de la bastide. ■



(Photo USEP)

sur la place CHANTIERS : LA PREMIÈRE PHASE S'ACHÈVE

Lorsque ce journal vous sera distribué, il restera un mois avant la fin de la première phase du chantier d'aménagement des places. Depuis deux mois, vous avez pu découvrir le travail précis réalisé par les deux jeunes poseurs de pavés dans les rues autour des places derrière la mairie et devant la Poste. Ainsi qu'autour de l'église.

D'autres revêtements ont été posés ensuite, dans les rues et sur les places. Durant les travaux, des puits ont été redécouverts.

Il y en a encore beaucoup dans les maisons ou les jardins de la bastide et nous avons décidé d'en réhabiliter un, face au Crédit Agricole, comme témoignage d'une époque révolue.

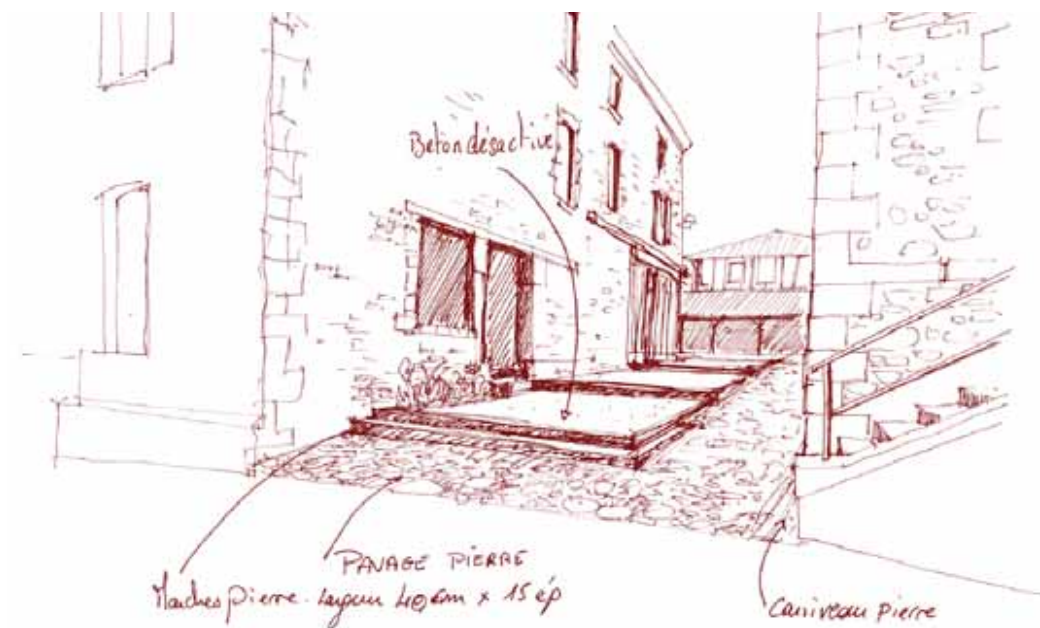
Les travaux de voirie, qui se terminent, laissent

maintenant place aux travaux d'éclairage et aux plantations lesquelles, comme promis, seront nombreuses.

Un nouvel éclairage vous attend dans peu de temps ainsi qu'un éclairage lui aussi nouveau pour l'église.

Mais dès ce mois de mars, nous allons commencer à examiner plus précisément les projets concernant les places devant et autour de l'église avec notre maître d'œuvre, Guillaume Laizé, architecte paysagiste, et son équipe.

Pour ne pas perdre de temps, nous avons déjà alerté les responsables des réseaux pour que les travaux nécessaires soient réalisés en amont de ce deuxième chantier qui devrait démarrer le 2 octobre prochain. ■



initiatives Vacances Nature veut s'ouvrir au social et à la culture...

UN ESPACE D'ANIMATION POUR TOUS

L'association *Vacances Nature* intervient sur le pays villeréalais depuis 25 ans. Elle constitue un élément important et particulièrement efficace de l'accompagnement des enfants et des jeunes de nos villages. Dans le cadre d'une délégation de service public de la communauté de communes, elle gère aujourd'hui, des structures indispensables pour la qualité de vie des familles : centre de loisirs, crèche, RAMP, périscolaire, Boulevard Jeunes, ainsi que l'animation des temps d'activités périscolaires dans nos écoles.

Dans toutes ses actions, l'association *Vacances Nature* défend les valeurs de laïcité, de liberté et de citoyenneté.

Aujourd'hui, l'association souhaite aller encore plus loin en créant un espace de rencontre pour tous les habitants du territoire villeréalais : c'est

le projet *ECLATS*, espace culturel laïque d'animation territoriale et sociale.

Après avoir réalisé des actions ponctuelles qui ont rencontré un réel succès, comme la Fête de la Famille (650 personnes réunies l'an dernier), la Fête de la Musique, les soirées à thèmes coordonnées avec les associations de parents d'élèves, les ateliers parents-enfants, *Vacances Nature* souhaite élargir ses compétences au-delà de l'enfance et de la jeunesse pour s'ouvrir aux domaines du social, de la culture, de l'animation de la vie locale.

Deux actions concrètes vont permettre de préciser ce projet : l'achat d'un bâtiment à Villeréal, qui deviendra ensuite un espace d'animation pour tous, et le lancement d'un questionnaire auprès de la population afin de connaître ses besoins et de mieux préparer le projet. ■



à la Une L'AVAP veut valoriser et protéger le patrimoine bâti et naturel de la bastide

LA BASTIDE INVENTORIEE MAISON PAR MAISON



Un inventaire précis du patrimoine remarquable de la bastide vient d'être dressé. Il recense sur le plan 329 bâtiments et 56 jardins. Les AVAP remplacent les zones de protection qui jusqu'ici s'étendaient dans un rayon de cinq cents mètres autour des monuments historiques. Cette aire sera notamment annexée au prochain plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). En fonction du classement de chaque bâtiment, l'AVAP déterminera quelles règles doivent s'appliquer à la conservation de ce patrimoine historique, architectural ou naturel. ▶▶▶ Lire pages 4 & 5

sur la place Les pompiers plus souvent sollicités

«Aujourd'hui, au moindre problème les gens font le 18 plutôt que d'appeler le médecin» Alors, victimes de leur succès, les pompiers ? Denis Lagarde, le chef du centre de secours présentait son bilan lors de la Sainte-Barbe. En 2016, les pompiers sont intervenus quasiment tous les jours : 341 fois contre 327 en 2015. Des pompiers qui sont bénévoles. À chaque alerte ces volontaires doivent quitter leur travail toute affaire cessante pour aller porter secours. Le soutien

des employeurs, comme *Matériaux Chausson* à Rives, est donc essentiel à la survie des pompiers à Villeréal. Cet esprit coopératif est même formalisé dans une convention avec le SDIS qui a été signée par Pierra, Charpentier Thierry Vernet, Garage Geneste, Les Séniories et la Mairie. Le problème de l'effectif reste préoccupant. Avec l'arrivée du jeune Lucas Marty, fils et petit-fils de volontaire, le centre de secours compte 19 pompiers mais reste exposé à la première mutation professionnelle venue.

Alors, on table sur la formation. Vincent Payet vient d'achever sa formation initiale, Max Vernet à enchaîné les stages (feu de forêt, pompe, conduite hors chemin). Élevés au grade de caporal, Alexandre Geneste, Thierry Gouyou et Ghislain Beck ont suivi une formation de chef d'équipe. La charge et le nombre de missions l'exigent : 242 personnes secourues, 29 accidents de la circulation, 11 feux d'habitation, 3 feux de bâtiments agricoles... comment ferait-on sans un centre de secours à Villeréal ? ■

N° 73 Sommaire

- Sur la Place - 1
Le bilan des pompiers
— Page 1
- État civil
- Risques à domicile
- Actualité : Saison hippique 2017, Fourrière départementale, Animaux à l'Ehpad, Le programme du Met, Sécurité de l'église.
- Tour de ville : Assistante sociale, Le coût des écoles, GAPV, Foulées de Rives, Jumelage, Big Band de Jazz, Chapelle de Parisot, Marcheurs villeréalais, Conseil d'école.
- Éditorial
Notre bastide,
une référence
par Pierre-Henri Arnstam
— Pages 2 & 3
- Dossier
AVAP - Un inventaire du patrimoine remarquable
— Pages 4 & 5
- Débat
Cabinet médical, Produits phytosanitaires, Rugby fusion USV-Monflanquin, Villeréalinfos.
— Page 6
- Questions sur...
La Ronde des Bastides
- Portrait
Victor Delbergé,
Félibre et Juge de Paix
— Page 7
- Initiatives
Un projet Vacances Nature
- Sur la Place - 2
Chantier : Fin de la Phase 1
- La Ronde de l'USEP
— Page 8

◆ DÉCÈS

RAMOND Reine, veuve de Gérard **LANDAS**, 95 ans, le 14 janvier 2017 à Villeréal

MARTY Colette, veuve de Rémy **DESTAN**, 91 ans, le 16 janvier à Villeneuve/Lot.

COCCO Césira, veuve de Giovanni **MORGAN**, 86 ans, le 2 février à Agen.

DROGUET Lucette, divorcée de Pierre **CHÉROUX**, 89 ans, le 12 février à Villeréal

TESTUT Robert, époux d'Hélène **BLANQUI**, 92 ans, le 14 février à Villeréal.

BOUDET Paule, veuve de Pierre **BERNARD**, 97 ans, le 16 février à Villeréal.

FOURESTIÉ Michel, époux d'Annette **LABAT**, 88 ans, le 19 février à Villeneuve-sur-Lot.

MARRILLOT Henriette, veuve de Ferdinand **SENTENAC**, 94 ans, le 26 février à Villeréal.

RISQUES À DOMICILE

C'est le thème des rencontres organisées par l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles de Lauzun avec l'aide de la CARSAT et d'AG2R.

Il ne s'agit pas de discours de spécialistes mais de comédiens qui jouent devant nous des scènes de la vie quotidienne montrant comment éviter ces risques. Après chaque scène, un échange permet au public de poser des questions. Ainsi, les « accidents de personne à domicile » constituent l'essentiel des appels aux pompiers de Villeréal.

Il est donc souhaitable que le plus grand nombre de Villeréalais assistent à cette représentation théâtrale originale. ■

◆ SOCIÉTÉ DES COURSES

Six réunions cet été

Lors de l'assemblée générale de la société des courses de Villeréal, le président Jean-Michel Bouyou (*Photo ci-contre*) a présenté le programme du meeting 2017 : six soirées de courses en nocturne, les 22 et 29 juillet, et les 4, 5, 12 et 19 août. Le *Grand Prix* aura lieu le samedi 12 août. En 2016, chaque soirée a réuni en moyenne 900 entrées payantes soit 1 500 à 2 000 personnes sur l'hippodrome. Deux temps forts : le 30 juillet avec 1 200 entrées payantes (soirée « Hippodrome en fête ») et le 13 août, réunion de clôture pour le *Grand Prix de Villeréal* avec plus de 1 000 entrées payantes. La société hippique investit chaque année plusieurs dizaines de milliers d'euros pour améliorer les installations. Ce sera encore le cas cette année avec la création d'une bretelle de dégagement sur la piste.

◆ FOURRIÈRE DÉPARTEMENTALE

Animaux abandonnés

Le code rural indique que la fourrière intervient pour la prise en charge des animaux errants sur la demande des maires. Lorsqu'il s'agit d'un arrêté pour placement en fourrière d'un animal appartenant à un propriétaire connu, les frais de mise en fourrière sont supportés par la commune qui peut ensuite se faire rembourser par le propriétaire. Les communes cotisent 1,35 euros par habitant. Lors d'une réunion extraordinaire (61 délégués présents

et 256 absents), le montant de cette cotisation 2017 a été maintenu. Fin octobre dernier, 743 chiens étaient entrés en fourrière, 268 remis à leur propriétaire, 403 retransmis aux associations, 403 euthanasiés et 33 décédés. Pour les 608 chats entrés en fourrière, 20 avaient été remis à leur propriétaire, 153 transmis aux associations, 106



décédés et 296 euthanasiés.

◆ EHPAD - MAISON DE RETRAITE

Poules, lapins et chinchillas

Initiative particulièrement intéressante à l'EHPAD de Villeréal depuis la rentrée dernière : des poules, des lapins et un chinchilla sont arrivés à la maison de retraite : de nombreux résidents sont issus d'un milieu rural et la présence d'animaux permet de recréer des liens : entre les résidents et les animaux, mais aussi entre résidents, dont certains retrouvent une forme de communication grâce à

tour de ville

● Assistante sociale

Depuis le 25 février, Sandra Fontaine a quitté ses fonctions d'assistante sociale sur notre secteur pour un nouveau poste à Agen. Elle est remplacée pour le moment par Liliane Campet.

● Le coût des écoles

Comme chaque année, Françoise Laurière a réuni les maires des communes ayant des enfants inscrits dans les écoles de Villeréal, afin de répartir les frais de fonctionnement de l'année 2015-2016. Une fois connues toutes les dépenses, la dépense par enfant s'élève à 805,20 € pour 157 élèves présents.

● Le GAPV et ses projets

Le Groupement associatif du Pays villeréalais a réuni une

assistance relativement peu nombreuse lors de sa dernière assemblée générale. L'année 2016 accuse 2 500 € de déficit ce qui a amené le président Jean-Claude Petitpas à proposer de diminuer en 2017 le nombre d'heures effectuées par Irène Pasqualin à l'Espace numérique. Toutefois les réserves actuelles du GAPV lui permettent de poursuivre son action en faveur des associations adhérentes.

● Foulées de Rives-Villeréal

Les foulées auront lieu le dimanche 25 juin. Trois courses seront proposées : 20 km, 10 km, et un relais de 2x5 km, plus une randonnée. Les inscriptions seront prises à l'hippodrome du Pesquié-Bas de 7h30 à 8h45. Le

départ est prévu à 9h depuis le parvis de l'église de Villeréal. **Renseignements** - J.-Michel : 06 46 33 53 15 ou Frédéric : 06 16 38 87 37.

● Jumelage

Le comité présidé par Marcel Marsalet regroupe actuellement une centaine de membres, qui participent à la douzaine de manifestations chaque année. En octobre dernier, comme nous l'avions indiqué dans ce journal, les auvergnats de Saint Georges de Mons-Les Ancizes étaient venus présenter une pièce de théâtre écrite par l'un de leurs comédiens. Cette année est envisagé un voyage vers une autre ville jumelée, Château Chinon dans la Nièvre.

La commémoration du 750^{ème} anniversaire de la fondation de Villeréal s'étendra sur trois ans. Elle débute cette année avec *La Rondes des bastides*, le dernier week-end de septembre. Pierre-Henri Arnstam.

● Pourquoi cette date ?

Il y a deux ans, lors de son assemblée générale à Monpazier, l'association régionale des bastides d'Aquitaine a proposé à deux bastides du Lot-et-Gne et deux bastides de la Dordogne de s'associer pour une manifestation d'envergure. *La Ronde des bastides* réunira Monpazier, Villefranche-du-Périgord, Monflanquin et Villeréal.

● Une idée du programme ?

Nous nous sommes réunis plusieurs fois pour choisir des dates et définir les animations. Ainsi, à Monflanquin, le Musée des bastides sera un point fort comme le *Bastideum* à Monpazier. Villefranche a proposé une animation sur le goût et la châtaigne.

● Et à Villeréal ?

Ce sera la première exposition du 750^{ème} anniversaire. Des spécialistes des bastides expliqueront aux scolaires et au pu-

blic comment sont nés et ont évolué les bastides. Des visites auront lieu à plusieurs reprises au cours du week-end. Un concert avec un groupe occitan le samedi soir à l'hippodrome puis le dimanche 1^{er} octobre la Fête du cheval et ses animations.

● Les quatre bastides attendent un public important ?

Nous espérons du monde. C'est pourquoi nous avons choisi ce moment pour lancer la célébration du 750^{ème} anniversaire de Villeréal. Une communication importante est prévue dans les deux départements et par la presse locale et régionale.

● Comment se prépare l'exposition villeréalaïse ?

Depuis plusieurs mois, autour de l'historien Pierre Simon, un petit groupe de volontaires qui ont proposé de s'associer à ce projet travaille à la recherche de documents, très anciens pour

certaines (cartes, jurade...) plus récents pour d'autres mais qui racontent comment Villeréal a évolué au cours des siècles.

● Un travail de mémoire un peu abstrait, non ?

Regardez attentivement les cartes postales agrandies qui se trouvent sur les murs de certains bâtiments : on y voit la vie dans les rues de Villeréal au début du siècle dernier. Elle est bien différente d'aujourd'hui. Imaginez les mêmes images (à l'époque il n'y avait pas de photographie !) un ou deux siècles plus tôt.

● Il y doit y avoir aussi des enseignements à tirer ?

Des cartes très anciennes ont été retrouvées, en Italie ou aux Pays Bas et, avec des cartes de l'époque napoléonienne ou plus récentes, elles vont permettre notamment de regarder comment l'urbanisme de la bastide a évolué tout en conservant,

chose très rare pour ce type de villages, de nombreux jardins à l'intérieur du bourg. Les documents conservés dans les archives, départementales ou privées, nous serviront aussi à décrire le mode de vie des Villeréalais d'autrefois.

● Le cheval aura un rôle particulier dans ce premier rendez-vous anniversaire ?

Les responsables de la fête du cheval vont organiser une exposition de photos sur le thème du cheval dans la bastide au fil du temps. Cette exposition prendra place dans plusieurs vitrines de la bastide.

Nous souhaitons associer à cette manifestation la société hippique, le CFA et la station de haras afin que les visiteurs, qui devraient être nombreux, puissent constater qu'en 2017 le cheval a encore une place importante à Villeréal. ■

portrait



Une des grandes rues de Villeréal porte son nom

Victor Delbergé (1858 - 1920)

Félibre et Juge de Paix

Les places en cours d'aménagement, derrière la mairie et devant la poste, sont bordées par deux des artères principales ordonnant le plan de la bastide de Villeréal : la rue Roger Bissière et la rue Victor Delbergé. Deux grands noms figurant dans la galerie des Illustres de la cité. Ami de Braque, Roger Bissière (1886 - 1964) compte parmi les maîtres de la peinture française du 20^e siècle. Notre journal lui avait consacré son numéro de mai 2006. Mais, Victor Delbergé, qui était-il au juste ?

« **O**ui, ce jeune officier, M. Delbergé, est admirablement doué. Malheureusement, il fait des vers... » Dans les bureaux de l'intendance militaire de Montauban, le goût du jeune homme pour les belles-lettres apparaissait incompatible avec la rigueur militaire. Il abandonna donc la carrière qu'il avait embrassée à vingt ans en se classant premier du concours de l'École des officiers d'administration de Vincennes. Victor Delbergé était né à Villeneuve-sur-Lot le 21 mars 1858. Son père, Jean, 30 ans, était gardien à la maison centrale de détention d'Eysses. Sa mère, Marie, née Couzill, avait 21 ans. À sa sortie du collège, il décida de s'engager au 139^e régiment d'infanterie. Puis, son

service effectué, de devenir officier de l'Intendance. En une dizaine de garnisons de Montpellier à Lille en passant par Toulouse, il aboutit à Arras. C'est dans les salons littéraires de la capitale du Pas-de-Calais qu'il exprima alors l'envergure de son talent littéraire. Une vocation qu'il avait manifestée dès ses années de collégien. Il en avait réuni les textes dans un premier livre : *Mes Baisers de vingt ans*. Avait suivi un recueil de poèmes patriotiques, *Les chants du Drapeau*, puis un drame en trois actes dans le cadre de la guerre de 1870 : *Les Romsberg*, tout en composant des poèmes en langue d'oc, dans la veine des écrivains du Félibrige comme Mistral. À Arras, il fonda une revue littéraire avec Paul Adam, Maurice Barrès,

Pierre Dévoluy... et publia *Mas Faribolos*. Appelé par son beau-père pour l'aider à administrer l'octroi de Villeneuve-sur-Lot, en 1890, Delbergé fondait *Lou Calel*, une revue occitane, puis des journaux, *Le Progrès*, et *Le Réveil du Lot-et-Garonne*, enfin *l'Imprimerie Moderne*. Il ouvrait ses colonnes aux jeunes plumes. Se consacrant désormais à l'essor de la langue occitane, il animait fêtes et soirées de bienfaisance, déclamait ses œuvres, et faisait résonner la langue du pays. Après des examens de droit à la faculté de Bordeaux, il fut nommé juge de paix à Villeréal en 1904. Souffrant de diabète, notre félibre y mourut le 2 septembre 1920, à la veille d'écrire les dernières lignes de sa nouvelle pièce : *La Catinou de Bilorial*. ■

Une aire de santé a été définie sur les quatre cantons par l'Agence régionale de Santé avec la création étalée dans le temps de maisons de santé dans les quatre anciens chefs-lieux.

Depuis plus de sept ans, les élus des quatre cantons, avant même la création de l'actuelle communauté de communes, se sont réunis pour élaborer un projet de santé pour tout le territoire.

La Maison de santé de Monflanquin a ouvert ses portes l'an dernier et celle de Cancon devrait faire de même à la fin de cette année. À Castillonès et à Villeréal, des projets sont en cours d'étude.

Pour ce qui nous concerne, les médecins et les kinésithérapeutes ont en quelque sorte anticipé la maison de santé en construisant des bâtiments privés.

Mais il est nécessaire de prévoir un autre bâtiment pour y accueillir d'autres professionnels qui renforceront l'offre de santé, condition indispensable pour la vie future dans le village, compte tenu de l'allongement de la durée de vie de la plupart d'entre nous.

C'est pour cette raison que le conseil municipal de Villeréal a décidé à l'unanimité d'acquiescer un terrain voisin des bâtiments actuels, boulevard des Ducs de Biron.

Cette parcelle, d'environ 1 400 m², sera vendue pour l'euro symbolique à la communauté de communes afin qu'elle y construise un bâtiment qui viendra agrandir l'actuel cabinet médical ■



Le cabinet médical de Villeréal - (Photo JPE)

Depuis le 1^{er} janvier, les collectivités locales ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires dans l'espace public

Cette décision découle de l'application de la loi de juillet 2015 sur la transition énergétique. Dans les prochaines années, cette interdiction s'étendra à d'autres utilisateurs dont les particuliers. La vente des pesticides sera interdite à partir de 2019 mais, d'ici là, la vente des produits phytosanitaires ne se fera plus en libre-service. Il n'est donc plus question de pulvériser dans l'espace public des produits chimiques, pesticides, fongicides et herbicides. Cette réglementation nécessite des efforts particuliers pour les services techniques des communes qui ont utilisé ces produits depuis de nombreuses années. Mais l'enjeu est important : plusieurs de ces produits sont des substances toxiques, et pas seulement pour les plantes. On en retrouve dans les cours d'eau, dans les nappes phréatiques, et leur action néfaste nous concerne tous. Plusieurs actions permettent de remplacer ces produits, comme le désherbage thermique, l'arrachage, le paillage des sols, les jachères fleuries, l'utilisation de produits bio. Et nous devons aussi changer notre regard sur l'herbe dans nos rues et nos ruelles. Et apprendre aussi à nous pencher parfois lorsqu'elle prend un peu trop de place....

● Rugby : une fusion Villeréal - Monflanquin ?

Depuis plusieurs mois, des discussions ont lieu entre les dirigeants des deux clubs. Cette discussion n'a pas été élargie à d'autres acteurs de la vie de ces clubs : joueurs, bénévoles et supporters, commune et intercommunalité, ce que l'on peut comprendre dans un premier temps. Le constat est le suivant : les clubs manquent de joueurs. Et cela s'aggrave quand ceux qui sont encore là décident d'aller jouer dans un autre club. Par ailleurs, les dirigeants souhaitent que la nouvelle équipe, regroupant les licenciés actuels, participe au championnat de France de Fédérale 3. Depuis un mois, la réflexion s'est élargie et des débats ont eu lieu. Mais, à l'heure où ce journal est à l'imprimeur, lundi 6 mars, aucun texte précis n'a été communiqué aux partenaires. Or, pour bien comprendre comment le nouveau club fonctionnerait, des précisions sont indispensables. En leur absence, les premiers échanges montrent que le projet n'est pas largement approuvé, et qu'une solution de poursuite de l'activité du club de Villeréal peut également s'envisager. À suivre...

● Villeréal-infos, aussi, fusionne

Prochainement, le site « Villeréal Infos » cessera son activité. Il serait dommage que ce média qui porte une partie de la mémoire de la vie du Villeréalais, disparaisse. C'est pourquoi son créateur a proposé à la municipalité de le céder pour l'euro symbolique. Un geste auquel les élus ont été très sensibles et dont ils ont remercié Jean-Paul Épinette. Ainsi « Villeréal Infos » deviendra le site officiel de la mairie de Villeréal. Cela permettra une meilleure gestion des informations et une présentation plus dynamique que sur le site mairie actuel. De plus, « Villeréal Infos » a une audience nettement plus importante et ce transfert offrira plus d'impact aux sujets traités. Avec « Le Journal de Villeréal », « Villeréal Infos » et « Trois minutes », le bulletin d'infos sur Radio 4, la commune va bénéficier de trois outils complémentaires pour informer les Villeréalais des projets et des réalisations au fil des jours. Les réunions publiques s'ajouteront à ce dispositif, indispensable pour que les citoyens sachent régulièrement ce que proposent les élus. ■



Le journal de Villeréal
Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 73 – Mars-Avril 2017
Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villeréal. ● Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : ICimedia - Agen - 2004B148 ● Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 ● Photo de manchette : © Didier Veysset.
— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

Notre bastide, une référence

Pierre-Henri Arnstam

Les principaux projets lancés depuis trois ans commencent à se concrétiser en cette première année du 750^{ème} anniversaire de la bastide : le plus visible concerne évidemment les travaux entrepris derrière la mairie, devant la Poste et autour de l'église. Une équipe de concepteurs attentifs aux souhaits des élus, des entreprises qui s'investissent dans tous les domaines, en essayant de gêner le moins possible la vie du village, ce qui n'est pas évident vu l'espace traité. Villeréal, comme nous l'avons envisagé, va s'embellir et nous serons les premiers à bénéficier de ces améliorations avant les beaux jours et l'arrivée des visiteurs et des touristes.

Ticciati, avec Anna Netrebko, Peter Mattei, Alexey Dolgov, Elena Maximova et Stefan Kocan. Deux autres suivront, en mai et juin, et nous donneront toutes précisions utiles dans le prochain numéro du Journal de Villeréal.

ces échanges. Autre conséquence positive de cette initiative : au lieu d'être jetés, les déchets sont donnés aux animaux qui s'en nourrissent.

◆ SAISON LYRIQUE 2017-2018
Dvořák, Verdi et Mozart à Villeréal

La décision prise l'année dernière par la municipalité de retransmettre les dix opéras proposés en direct de New York a eu un effet positif : les spectateurs ont été plus nombreux à venir puisqu'ils savaient qu'en venant à Villeréal, il verrait la totalité des œuvres proposées par le Metropolitan Opera. Nous poursuivrons dans cette voie en 2017-2018.

La prochaine saison débutera le 7 octobre avec une nouvelle production de *Norma* de Bellini. Elle s'achèvera le 28 avril 2018 avec encore une nouvelle production : *Cendrillon* de Massenet. À noter qu'il y aura cinq nouvelles productions durant cette saison. Mais la saison 2016 – 2017 n'est pas encore terminée : le 25 mars, à 17h55 (attention horaire inhabituel) *Idomeneo* de Mozart, dans une mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle et sous la direction musicale de James Levine, avec Matthew Polenzani, Alice Coote, Nadine Sierra, Elza van den Heever et Alan Opie.

Le 22 avril, à 18h55, *Eugène Onéguine* de Tchaïkovski, dans une mise en scène de Deborah Warner et sous la direction musicale de Robin

◆ APRÈS LE VOL À L'ÉGLISE
Un dispositif de sécurité

Le conservateur des Antiquités et des Objets d'Arts de la direction régionale des affaires cultu-



Retable, tableaux, statues... la mise en sécurité de l'église était indispensable. (Photo JP Épinette)

relles est venu à Villeréal début janvier pour conseiller les élus sur l'amélioration de la sécurité de l'Église, classée monument historique. La principale mesure proposée consiste en la fabrication et la pose d'une grille devant la chapelle Nord où se trouve un retable classé. Le portail serait complété par un dispositif de détection relié par une alarme. Afin d'éviter un autre vol, des statues ont été mises en sécurité le temps que le dispositif soit mis en place. ■

● **Big Band de Jazz**

Depuis plus de vingt ans, un groupe d'étudiants anglais de l'Université de Leeds se rend en Lot-et-Garonne et en Dordogne pour y donner des concerts. Notamment à Castillonès, Eymet ou Saint-Vivien. Cette année, ils seront salle François-Mitterrand à Villeréal le 12 avril, à 21h. Un rendez-vous ne pas manquer, ces étudiants ont beaucoup de talent !

● **Chapelle de Parisot**

Le concert annuel organisé par les amis de la chapelle Saint-Clair de Parisot aura lieu cette année le vendredi 8 septembre. Des contacts ont été pris avec des musiciens russes qui avaient été découverts il y a

deux ans lors d'un concert à l'église de Lugagnac.

● **Marcheurs villeréalais**

La présidente des marcheurs, Marie Delrue, souhaitait que des adhérents des Marcheurs villeréalais suivent des formations. Elle a été entendue : sur trois ans, quatre personnes ont suivi une formation d'accompagnateur de randonnée. D'autres aux premiers secours et au balisage. En 2016, plus de 55 sorties ont été organisées en Lot-et-Garonne et en Dordogne, ainsi qu'un voyage en Normandie. Le mois prochain, un voyage est prévu dans le Jura. En septembre, une sortie de deux ou trois jours sera proposée aux 80 marcheurs adhérents (plus 9

personnes licenciées dans un autre département).

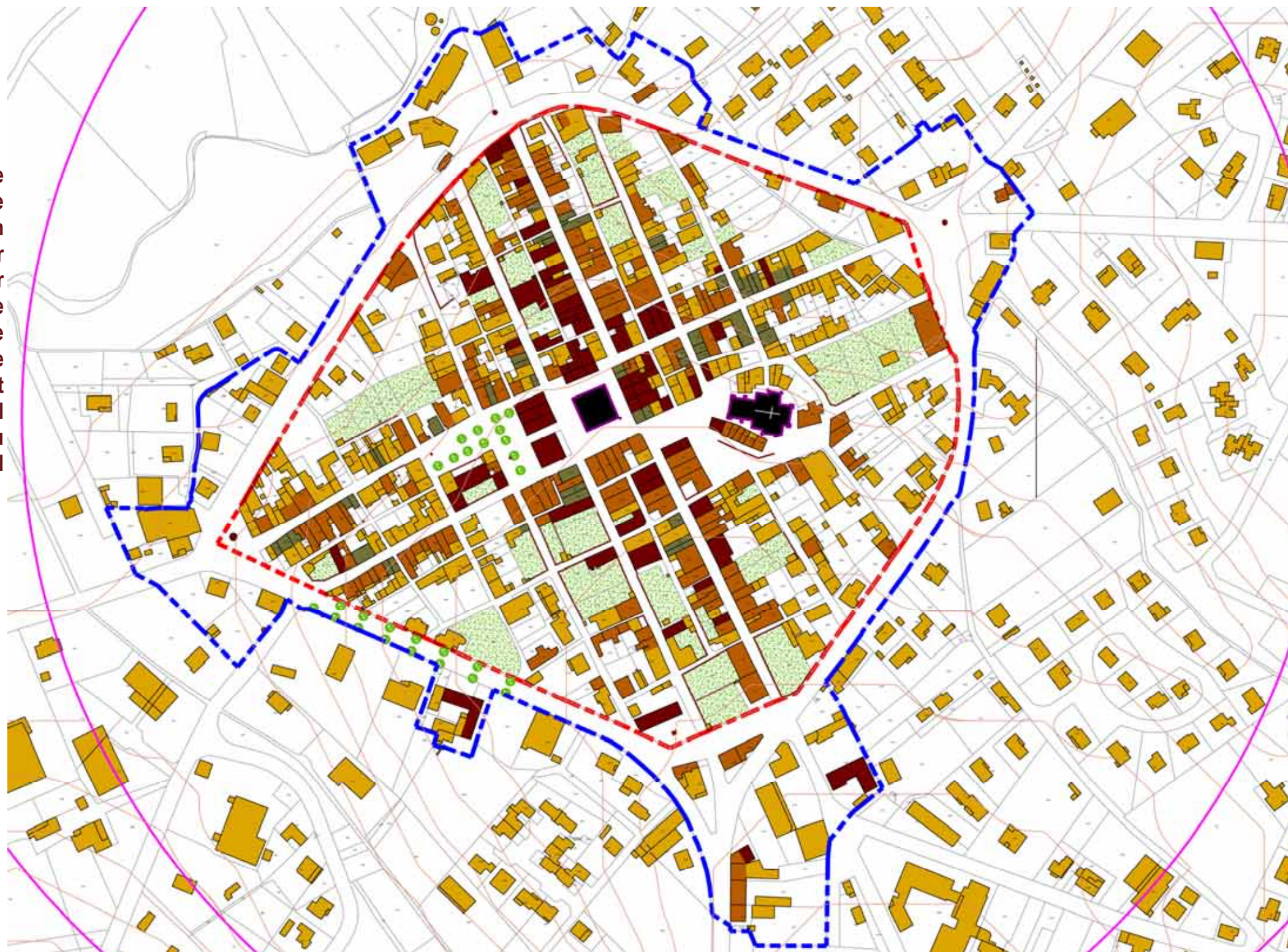
● **Au conseil d'école**

La directrice de l'école élémentaire, a indiqué que 95 enfants devraient effectuer la prochaine rentrée. L'effectif sera stable : 20 enfants partiront en sixième, 20 autres arriveront de l'école maternelle. Véronique Chenu a aussi souligné les difficultés de remplacement des enseignants et le fait que certains enfants anticipent le début des vacances pour partir un peu plus tôt. Directrice et municipalité ont insisté pour que le matériel informatique acheté pour les classes soit conformes à la commande. Une kermesse est envisagée le 30 juin après-midi. ■

329 BÂTIMENTS ET 56 JARDINS À L'INVENTAIRE

Dès la période électorale qui a précédé l'élection de 2014, les élus de Villeréal ont travaillé sur un ensemble de projets destinés à mettre notre bastide en valeur, à la rendre plus agréable au quotidien et plus attractive pour les visiteurs et les touristes. Il s'agissait également d'entreprendre des travaux importants d'aménagement des espaces publics dont la première phase se terminera en avril. Il fallait aussi prendre toutes dispositions pour protéger le patrimoine. C'est l'objet précis de cette AVAP : aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine. Lorsque nous aurons adopté les règles de protection, après en avoir parlé avec les Villeréalais lors de réunions publiques, les aménagements réalisés depuis des siècles pourront toujours évoluer, comme cela a été le cas auparavant, mais les 329 bâtiments et les 56 jardins remarquables ne devront pas être détruits ou aménagés sans respecter des règles précises.

Prendre toute disposition pour protéger le patrimoine remarquable de la bastide qu'il soit architectural ou naturel



Sur 744 bâtiments présents dans le périmètre proposé :

- 88 sont considérés comme bâtiments remarquables (12%)
- 181 sont considérés comme bâtiments caractéristiques (24%)
- On trouve également 60 maisons à pans de bois ("colombages")

Au total, 329 bâtiments de la zone présentent un intérêt patrimonial. Soit 44% de l'ensemble.

- 56 jardins remarquables ont été repérés.

PLAN DE PATRIMOINE

Échelle 1:3 000

- Périmètre initial de l'AVAP
- Périmètre proposé de l'AVAP
- Zone de 500 m autour d'un monument historique
- Monument historique
- Bâtiment remarquable
- Bâtiment caractéristique
- Bâtiment à pan de bois
- Mur remarquable
- Jardin remarquable

L'AVAP recouvre une superficie de 20,80 ha.

